

**DEL 14.03.2014-019 : Fixation des taux d'imposition de la taxe d'habitation et des taxes foncières de l'année 2014.**

L'état de notification des taux d'imposition de la taxe d'habitation et des taxes foncières n'a pas encore été communiqué par les Services Fiscaux.

Les chiffres provisoires des bases de l'année 2014 nous ont été communiqués par la Trésorerie de Quimperlé.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

**Décide,**

| Désignation              | Taux votés en 2013 | Taux votés en 2014 | Bases     | Produits  |
|--------------------------|--------------------|--------------------|-----------|-----------|
| <b>Taxe d'habitation</b> | 13.77              | 13.77              | 6 326 000 | 871 090   |
| <b>Foncier Bâti</b>      | 16.09              | 16.09              | 4 967 000 | 799 190   |
| <b>Foncier non Bâti</b>  | 42.88              | 42.88              | 360 000   | 154 368   |
| <b>TOTAL :</b>           |                    |                    |           | 1 824 648 |

**DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE**

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME,



Le Maire,





## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MARS 2014

L'An deux mil quatorze, le quatorze mars, les membres du Conseil Municipal de la commune de Bannalec se sont réunis en séance à 18h15, à la Mairie, salle du Conseil, sur la convocation qui leur a été adressée le six mars deux mil quatorze, conformément aux articles L.2121-10 et L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de conseillers en exercice : 27.

#### Etaient présents :

M. Yves ANDRÉ, M. Guy LE SERGENT, M. Daniel SELLIN, Mme Josiane ANDRÉ, Mme Nicole RIOUAT, M. Marcel JAMBOU, M. Arnaud TAËRON, Mme Marie-France LE COZ, Mme Michèle BERNARD-LE ROUX, Mme Colette LE BOURHIS, Mme Anne-Marie QUÉNÉHERVÉ, Mme Marie-José TOULLEC, M. Bruno PERRON, Mme Marie-Laure FALCHIER, Mme Pascale LE BOURHIS, M. Stéphane LE PADAN, M. Christophe LE ROUX, M. Yannick GUERNEC, M. Gérard BÉRAUT, M. Florent HILIOU, M. Jean-François LE ROUX, M. Stéphane LE GUERER.

#### Etaient absents :

Mme Martine PRIMA, excusée, qui a donné procuration à Madame Marie-José TOULLEC,  
Mme Yveline SINQUIN, excusée, qui a donné procuration à Monsieur Yves ANDRÉ,  
Mme Catherine FAVERIE, excusée, qui a donné procuration à Monsieur Florent HILIOU,  
M. Alain JACQUIOT,  
Mme Marie-Renée THIEC.

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Yves ANDRÉ, Maire.

Le Conseil Municipal a choisi M. Yannick GUERNEC, Conseiller Municipal, pour secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière séance du Conseil municipal est mis aux voix.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 14 février 2014.